

# RAPPORT DU PRÉSIDENT ACTIVITÉ 2025 ET ORIENTATION 2026



# FESASS

*Fédération Européenne pour la Santé Animale  
et la Sécurité Sanitaire*



**Bruxelles, le 26 mars 2026**

## Le message du Président



La Santé Animale est un bien précieux, acquis grâce à la mobilisation des éleveurs et des vétérinaires dans le cadre de stratégies définies par les pouvoirs publics et de stratégies d'initiatives privées, individuelles et collectives. Mais ce bien est menacé en permanence. L'année 2025 nous l'a une nouvelle fois rappelé avec une sévérité sans précédent, du fait de la multiplication des cas de maladies graves, catégorisées A par la réglementation européenne. La leçon de cette année est simple et peut se résumer en trois points clés.

Tout d'abord il faut être prêt. C'est ce que la Loi de Santé Animale organise pour l'Union avec le concours des services vétérinaires des Etats Membres. Grâce aux dispositions et dispositifs prévus, il a été possible d'agir vite et efficacement face à des maladies aussi graves que la Fièvre Aphteuse et la Dermatose Nodulaire Contagieuse.

Ensuite, la prévention est essentielle. C'est une évidence. Mais pour être efficace, la prévention exige une vigilance de tous les instants et des moyens adaptés en fonction des risques. Les deux outils privilégiés dans ce domaine demeurent la biosécurité et le recours à la vaccination préventive. Toutefois, ils ne garantissent pas le risque zéro.

Enfin la solidarité s'impose. Le drame vécu par les éleveurs confrontés à de telles contaminations est terrible. Ils sont totalement désarmés, ils voient leurs animaux souffrir et ils ont conscience que la rigueur de la lutte contre ces maladies exige de pratiquer l'élimination de tous les animaux des unités épidémiologiques contaminées. Or leur troupeau et sa qualité génétique, sont à la fois le fruit d'un long travail, leur outil de production mais aussi, bien souvent, ils entretiennent une réelle relation affective avec ces animaux. Face à ce drame et à ses conséquences, il est essentiel que les indemnisations soient rapides et équitables. Elles ne compenseront jamais intégralement la perte. Mais elles doivent permettre à l'éleveur qui le souhaite, de relancer son exploitation et à l'éleveur qui désire arrêter, de partir dignement. Nos organisations contribuent à cette solidarité, à la fois financièrement et psychologiquement. C'est parce que nous savons combien elle est vitale que nous avons consacré le thème de la présente assemblée générale à ces questions.

C'est dans ce contexte épidémiologique grave que la FESASS a poursuivi son travail et ses actions en 2025.

En premier lieu, nous avons poursuivi les réflexions initiées en 2024 sur la nécessaire adaptation de la gestion des maladies vectorielles à culicoïdes. Nous avons réuni les experts de nos organisations mais aussi les experts des autorités compétentes de plusieurs Etats Membres que je tiens à remercier une nouvelles fois pour leur réelle collaboration. Nous avons présenté le résultat de ce travail à notre assemblée générale de l'année dernière, ainsi qu'au sein du comité consultatif de la santé animale et lors d'un atelier organisé par la Représentation Régionale pour l'Europe de l'OMSA en partenariat avec l'Institut Zooprophyllactique de Teramo. Parmi nos objectifs, il y avait la nécessité de gérer de la même façon la FCO et la MHE. Cette approche impliquait de recatégoriser la FCO. C'est aujourd'hui chose faite et la Commission doit être remerciée pour son écoute et sa mobilisation sur ce sujet.

En 2025, le contexte sanitaire a été tel que les débats ont été particulièrement tendus sur l'application rigoureuse de la gestion des maladies de catégorie A. Les abattages sur foyer ont été contestés avec

en parallèle une demande récurrente d'un recours massif à la vaccination allant bien au-delà des territoires concernés. La FESASS a suivi avec attention la gestion des différents foyers de maladie tout au long de l'année et apporté son soutien à l'application des mesures prévues par la Loi de Santé Animale (LSA). Elle a porté ce message dans différentes enceintes, auprès des parlementaires et de ses partenaires des autres organisations professionnelles européennes.

Fort de cette conviction, nous avons œuvré pour que la dimension sanitaire soit intégrée, avec ses contraintes et son intérêt, dans la future Stratégie européenne pour l'élevage. Nos représentants ont été particulièrement actifs lors des réunions du Livestock Workstream et ont obtenu qu'une session de travail soit consacrée à l'impact de la Santé Animale. Nous espérons que la DG AGRI et le Commissaire intègrent bien ces aspects dans la stratégie en cours d'élaboration. En effet, la bonne maîtrise de la Santé Animale est déterminante dans chaque exploitation à la fois en termes d'efficacité de fonctionnement, de qualité et de rentabilité des productions et aussi en termes de durabilité économique et de résilience de l'élevage. De surcroît, il s'agit d'un élément déterminant du bien-être des animaux.

Au cours de l'année écoulée, la FESASS a également maintenu son engagement auprès des Institutions internationales. Nous avons suivi avec grand intérêt la Session Générale de l'OMSA avec le forum consacré à la vaccination. Nous avons participé activement à la Conférence portant sur les menaces biologiques. Ces réunions nous ont aussi permis d'échanger avec les représentants des Etats Membres de l'OMSA sur les préoccupations des éleveurs en matière de prévention et d'actions collectives. Il est essentiel que les éleveurs puissent être entendus et leurs contributions prises en compte par les institutions internationales. Nous témoignons toute notre reconnaissance à l'OMSA, tant à Paris qu'à son équipe de Bruxelles et Moscou, de nous permettre de participer à ces différents événements et pour l'écoute accordée.

La FESASS a également été mobilisée sur le dossier du bien-être animal. Nous avons suivi les travaux des Présidences Polonaise et Danoise sur le projet de règlement bien-être en transport. Les avancées obtenues au sein du Conseil par rapport à la version initiale constituent un réel progrès notamment en matière de durée du temps de transport et en termes de traçabilité. Nos préoccupations concernent plus les débats au Parlement qui ne progressent plus. Il est important que le pragmatisme l'emporte car les discussions devraient encore être longues. Nous resterons mobilisés.

La FESASS a intégré en 2025, la plateforme « European Livestock Voice ». Les organisations du secteur de l'élevage membres de cette plateforme, nous ont chaleureusement accueilli. Le travail qui y est fait est remarquable et nous sommes très satisfaits de pouvoir y être pleinement associés. C'est également le cas concernant notre engagement au sein d'EPRUMA. Il est très utile de pouvoir partager nos expériences et nos priorités au sein de ces plateformes qui constituent de formidables relais vis-à-vis de l'opinion publique.

Nous avons aussi poursuivi nos efforts en matière de Communication avec notre site web et notre page LinkedIn. Nous avons développé des vidéos thématiques notamment sur la gestion de la Fièvre Aphteuse et créé notre lettre d'information.

Enfin 2025 aura été marqué par deux grands changements au sein de notre fédération. D'une part nous avons accueilli un nouveau membre, TGÖ Osterreich, jeune organisation autrichienne rassemblant les organisations de santé animale de ce pays. Elle remplace, avec une expertise forte, NTÖ qui était certes plus généraliste mais qui s'était bien impliquée dans nos activités. D'autre part, nous avons eu un renouvellement conséquent de notre Conseil d'Administration avec notamment le départ de notre Président Didier Delmotte après 16 années passées à la tête de la FESASS. Il peut être fier du travail accompli et nous lui témoignons toute notre reconnaissance.

Riches des énergies nouvelles, nous allons poursuivre le développement de notre fédération et de ses activités sur la voie tracée par nos prédécesseurs.

Avec l'accroissement des menaces, notre priorité portera sur la sécurisation sanitaire des mouvements des animaux vivants. Certaines contaminations observées ces dernières années sont directement liées à ces mouvements, qu'ils s'opèrent entre Etats Membres ou à l'intérieur d'un même pays, parfois au sein d'une même commune. Nous avons commencé à mobiliser nos organisations membres ainsi que nos partenaires européens. L'accueil réservé à cette proposition est positif et encourageant. Il n'est pas question de compliquer abusivement les procédures travail. Il s'agit en premier lieu de sensibiliser tous les opérateurs aux respects des règles en vigueur et au renforcement de la vigilance en période de crise. Notre objectif est aussi de réfléchir en commun aux possibilités de développer des outils modernes en s'inspirant des expériences déjà conduites et en prenant en compte les besoins et contraintes des différents opérateurs. Nous espérons que ce travail permettra de déboucher sur des propositions concrètes et consensuelles.

2026 va aussi être une étape importante concernant le cadre réglementaire de la Santé Animale avec le rapport annoncé sur l'évaluation LSA. Si l'efficacité des mesures prévues a bien été démontrée pour certaines maladies, en revanche des adaptations s'imposent pour d'autres comme l'influenza aviaire hautement pathogène qui est désormais présente partout dans l'Union et sur la planète. Ici se pose la question de la vaccination. La Commission a prévu cette possibilité et c'est un premier pas essentiel. Mais il convient de développer une réelle stratégie européenne en matière de recours à la vaccination face à de telles contaminations. Il ne s'agit pas seulement de permettre aux Etats Membres de conduire des campagnes ponctuelles de vaccination au cas par cas. Il faut développer une stratégie commune et faire évoluer le paradigme au niveau mondial. Nous avons bien conscience que la vaccination n'est pas la solution miracle, qu'elle exige des moyens conséquents ainsi qu'une acceptation sur le plan international et au sein du Marché Unique. Mais il est crucial d'adapter le paradigme à l'évolution du contexte sanitaire mondial. La FESASS va travailler sur cette problématique et sollicitera ses partenaires à ce sujet.

D'une façon plus générale, cela pose aussi la question de la mise à jour de la stratégie européenne de santé animale et de son financement. La FESASS a prévu de poursuivre son investissement dans ce domaine et réfléchit à des initiatives spécifiques permettant de faire avancer la réflexion. Nous pensons par exemple, à l'organisation d'un atelier associant les autorités compétentes et les parties prenantes pour un retour d'expérience concernant la gestion des grandes épizooties de 2025 et les difficultés rencontrées.

Nos préoccupations portent également, dans un contexte mondial particulièrement difficile, sur des sujets nécessitant une coopération internationale forte. Il s'agit par notamment de la lutte contre les antibiorésistances pour laquelle nous devons tous restés mobilisés mais aussi de la nécessaire anticipation face à l'accroissement des menaces biologiques lié par exemple au changement climatique.

Les enjeux sont donc nombreux et d'importance. Notre devoir est d'anticiper et de rassembler pour agir ensemble au service de l'élevage et d'une seule santé.

Stéphane JEANNE  
Président de la FESASS